

# C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

## VIE MUNICIPALE

Phase finale pour le  
PLU  
P. 4

## PAGES SPÉCIALES

sur le budget communal  
P.6-7

## DÉCOUVERTE

Le circuit du Grand Luma  
P.18-19

DOSSIER SPÉCIAL

MOBILITÉS

N°22

ÉTÉ  
2023

[www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)

Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance / Chemellier / Coutures  
Luigné / Saint-Rémy-la-Varenne / Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchrézien



## SERVICES MUNICIPAUX

### ACCUEIL

5 rue du Maréchal Foch – Brissac-Quincé  
Brissac Loire Aubance. Tél : **02 41 91 74 00**

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h.

*Permanences dans les mairies déléguées disponibles sur notre site Internet. En cas de fermeture des Mairies déléguées, contactez la Mairie de Brissac Loire Aubance.*

mairie@brissacloireaubance.fr

et sur [www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)

### RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Si vous avez besoin de rencontrer Madame le Maire et vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie au numéro ci-dessus. Une rencontre est possible en Mairie ou Mairie déléguée.

### VOS CONTACTS

#### SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

#### SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

##### Communication, vie associative, sport et culture.

communication@brissacloireaubance.fr

associations@brissacloireaubance.fr

culture@brissacloireaubance.fr

manifestations@brissacloireaubance.fr

mediatheque@brissacloireaubance.fr

vie.economique@brissacloireaubance.fr

#### POLICE MUNICIPALE (ACCÈS PAR L'ARRIÈRE DE LA MAIRIE)

policemunicipale@brissacloireaubance.fr

arretesdevoirie@brissacloireaubance.fr

#### GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

9 rue Nationale - Brissac-Quincé

travaux@brissacloireaubance.fr

#### URBANISME

Les bureaux du service urbanisme sont au premier étage de France Services.

11 rue Nationale - Brissac-Quincé

Contact : [urbanisme@brissacloireaubance.fr](mailto:urbanisme@brissacloireaubance.fr)

02.41.91.41.37 ou 02.41.91.41.36

En cas de besoin un rendez-vous peut-être proposé uniquement le mercredi matin ou jeudi matin

#### CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

France Services - 11 rue Nationale, Brissac-Quincé

ccas@brissacloireaubance.fr - Tel : 02 41 91 74 08.

#### FRANCE SERVICES

11 rue Nationale, Brissac-Quincé

franceservices@brissacloireaubance.fr

Tel : 02 41 91 74 08.

› Lundi, jeudi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h.

## C'PAGES N°22 - ÉTÉ 2023



03-05

EDITO ET  
VIE MUNICIPALE



06-07

ZOOM SUR LE  
BUDGET COMMUNAL



08-09

VIE SCOLAIRE  
VIE SPORTIVE  
ET ASSOCIATIVE



10-13

DOSSIER SPÉCIAL  
MOBILITÉS



14-15

LIEN SOCIAL  
CENTRE SOCIOCULTUREL



16-17

TRAVAUX  
VIE ÉCONOMIQUE



18-19

DÉCOUVERTE :  
LE CIRCUIT



20-21

ECHOS  
DES VILLAGES



22-24

VIE CULTURELLE

Retrouvez-nous sur :  
[www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)  
sur l'application mobile et sur les réseaux

#brissacloireaubance brissacloireaub  
brissacloireaubance brissacloireaubance

C'Pages - Magazine municipal de Brissac Loire Aubance - N°22  
3<sup>ème</sup> trimestre 2023 - ISSN 2650-6556 - Impression : 5 400 ex -  
Les Ateliers Paquereau - Directrice de la publication : Sylvie Sourisseau.  
Réalisation : Service communication - A. Spinnewyn. Distribution :  
Initiatives Emploi. Crédits photo ©mairie de Brissac Loire Aubance  
(services et élus) - ©associations locales - Raymond Bourdais

## SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance



Les communes nouvelles ont dernièrement, à travers la presse, été bousculées ! Quel dommage que certains jettent un regard méprisant sur nos actions et ne voient que des détails non réalisés, détails qui souvent n'ont aucun rapport avec la création de ces communes nouvelles et donc ne sont aucunement de notre responsabilité !

Mais ne dit-on pas que le diable se cache dans les détails ?

Heureusement, nous ne focalisons pas sur ceux-ci, et continuons les travaux et actions engagés avec notre projet de territoire, notre projet social, notre PEDT (projet éducatif) notamment. Et vous ne pourrez que constater, à nouveau, à travers la lecture des pages de votre journal les réalisations et projets réalisés et à venir à travers un focus sur le budget de l'année 2023. J'en profite pour remercier agents et élus pour le travail et l'investissement, importants, réalisés et à venir.

Questions d'actualité, deux informations importantes :

- Le compromis pour la vente du Château du Mont Rude a été signé le 15 juin dernier, la vente finalisée aura lieu le 4 septembre prochain. Mr et Mme Coignard les futurs propriétaires seront interviewés dans le prochain C'Pages, mais ils ont d'ores et déjà proposé une rencontre des associations de St-Saturnin-sur-Loire pour leur présenter leurs projets.
- Vos élus se mobilisent, avec les parents d'élèves et les enseignants, pour éviter la fermeture d'une école publique sur le regroupement pédagogique Coutures, Chemellier et St-Rémy-la-Varenne. Pour cela, il nous faut des inscriptions ! Merci à tous pour votre mobilisation...

Pour ce qui est de l'été qui ne fait que commencer, rendez-vous sur nos réseaux pour retrouver l'ensemble des événements concoctés par nos associations. BRAVO à elles pour l'énergie qu'elles déploient pour animer notre belle commune. Certainement l'occasion pour nous de vous croiser sur ces moments festifs !

A la rentrée, nous pourrons nous retrouver, d'une part, à Chemellier 18h30 le vendredi 22 septembre pour un temps d'échanges et d'autre part, aux Alleuds pour l'inauguration de la rénovation de la mairie déléguée, le dimanche 8 octobre à 10h30, date du Troc plantes également.

En attendant, un bel été à tous.

*« Souriez, même sans raison. Juste pour donner l'exemple. »*

*Jacques PRÉVERT*

## PHASE FINALE D'ÉLABORATION POUR LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique unique portant sur le projet du PLU de Brissac Loire Aubance s'est déroulée du 30 mai au 30 juin dernier. Rencontre avec le commissaire enquêteur, dépôt sur registre, envoi de mails : les habitants ont pu s'exprimer sous différentes formes sur le projet pendant toute la période de l'enquête.

A l'issue de cette enquête publique qui concernait aussi le zonage d'assainissement, le commissaire enquêteur remettra un rapport intermédiaire mi-juillet laissant 10 jours à la commune pour apporter des réponses à l'ensemble des questions issues des rencontres avec les citoyens, mais aussi de ses propres constats sur le projet.

Début août, celui-ci remettra son rapport final, ce qui laissera alors plusieurs semaines à la commune pour réajuster le document final du PLU.

L'approbation par le Conseil Municipal de ce nouveau document d'urbanisme devrait intervenir à la mi-

septembre pour une application dans les jours qui suivront.

A cette échéance, le nouveau PLU supplantera donc tous les anciens documents d'urbanisme. Pour les prochaines étapes, une réflexion est en cours pour un éventuel transfert de compétence à la Communauté de Communes afin d'évoluer vers un PLUi. Une décision est attendue pour l'automne.

Si toutefois la compétence était transférée, le PLU actuel ne serait pas modifié avant quelques années, le temps de l'élaboration du nouveau document.



### LA COMMUNE MOBILISÉE POUR LA DÉLIVRANCE DES PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis l'après COVID, les nouvelles demandes de passeports et de cartes nationales d'identité ont explosé : 123 000 en 2022 dans le Maine et Loire contre 85 000 en 2021. Il faut en général 3 à 6 mois pour obtenir un rendez-vous.

Afin d'améliorer cette situation gênante pour les habitants, l'État a mis de nouveaux dispositifs de recueil des demandes de papiers d'identité à disposition des mairies dans le Maine-et-Loire. Pendant les mois de mai et juin, l'État a aussi lancé le dispositif « Mairie engagée : contrat urgence titres » afin de réduire les délais d'obtention d'une pièce d'identité.

La commune a signé une convention avec l'état pour augmenter la délivrance des titres d'identité d'au moins 20 % sur la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2023 par rapport à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2023.

### PROJETS CITOYENNETÉ

La réception des projets pour le **budget citoyen « Mon idée pour Brissac Loire Aubance »** arrive à échéance mais n'hésitez pas à nous communiquer vos idées, elles pourront étoffer la réflexion et être inscrites pour un prochain budget citoyen ! Les projets citoyens pré-sélectionnés seront soumis au vote des habitants en septembre.

Rappel des deux projets lauréats de 2022 : réhabilitation du Bois de Boulaine sur le village de Coutures où des travaux vont démarrer et la fabrication de 25 pièges à frelons asiatiques mis en place ce printemps.

- **Une matinée Nettoyons la Nature** vous est proposée dans chaque commune déléguée le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2023 à partir de 9h30. Un pot sera servi en fin de matinée après la pesée des déchets récoltés. Rendez-vous devant la mairie de votre village !

- Certains habitants organisent des **fêtes des voisins** ! Et vous, en avez-vous une dans votre rue, quartier, ou hameau ? Pourquoi ne pas en organiser et proposer à vos voisins de vous retrouver pour apprendre à vous connaître lors d'une fête simple et conviviale ? (si la fête s'organise sur la voie publique, contactez le service manifestations de la mairie).



### BRUIT : RESPECTONS NOS VOISINS !

Pour certains, l'arrivée des beaux jours est synonyme de farniente sous le soleil. Pour d'autres, c'est jardinage et bricolage. Il appartient à chacun d'être vigilant quant aux nuisances sonores qui peuvent déranger le voisinage. Ainsi, pour que tout le monde cohabite paisiblement en toutes saisons, ont été fixés (par arrêté préfectoral n°99-976) des horaires durant lesquels les activités bruyantes à caractère privé sont autorisées :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine,
- de 9h à 12h et 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

L'intégralité de l'arrêté préfectoral réglementant les activités bruyantes est consultable sur notre site internet :

[www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr) puis rubrique « Mon quotidien », environnement.

## CIRCULATION PENDANT LES MONTGOLFIADES

Les Montgolfiades édition 2023 promettent un beau spectacle du 17 au 20 août prochains, dans le parc du château de Brissac, à l'occasion des 20 ans de l'évènement. Des décollages auront lieu dès le jeudi soir, vendredi soir et samedi soir. D'autres envols sont aussi prévus vendredi, samedi et dimanche matin. Face à l'affluence de spectateurs et afin de garantir un accueil en toute sécurité, des dispositions de circulation seront mises en place. Des parkings seront spécialement ouverts. La rue de Verdun, la rue de la Briquetterie et le bas de la rue Louis Moron, la rue Jeanne Say seront fermées à la circulation du jeudi 17 août au samedi 19 août sur le créneau 15h-minuit.

La Place Clémenceau, la place de la République, les virages de la Place du Tertre et la Place Jean Dupé seront fermés à la circulation du jeudi 17 août au dimanche 20 août (réouverture dans la journée).

La circulation et le stationnement seront aussi perturbés dans la rue de l'Yser, la rue de la Marne, la rue des Planches. Tout le détail des fermetures de rues et le programme de la manifestation seront disponibles sur le site de la mairie, rubrique Agenda, Montgolfiades 2023 ou en flashant le code ci-contre.



L'afflux de visiteurs nécessite des dispositions particulières.



## BALUDIK : DE NOUVEAUX CIRCUITS DISPONIBLES

Brissac Loire Aubance vous propose de découvrir ses villages avec Baludik, une application permettant d'effectuer des parcours sur l'histoire et la culture d'un village. Une boucle Baludik est disponible au départ du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne depuis l'été 2022. Grâce au travail de Clément Lagrille, stagiaire féru d'histoire qui a œuvré pendant 6 mois à la Mairie de Brissac Loire Aubance, quatre nouvelles boucles seront disponibles dès cet été : tout d'abord dans les villages de Chemellier et Coutures, puis deux autres pour les secteurs de Saulgé et Luigné.

Pour suivre ces boucles Baludik et découvrir le patrimoine local tout en randonnée, il suffit de télécharger l'application sur son smartphone (dans Play Store ou Apple Store, tapez Baludik).



L'application vous donne accès à l'ensemble des parcours. Vous pouvez aussi scanner un QR code au départ du parcours. Cette application est gratuite et vous plongera dans les mystères de nos villages avec, à la clé, de biens jolies découvertes, parfois oubliées des sentiers de promenades classiques.

## #DÉCOUVERTE

3<sup>eme</sup> CHALLENGE CITOYEN  
BRISSAC LOIRE AUBANCE  
BOULE DE FORT



Réservé aux habitants de Brissac Loire Aubance

### INSCRIPTIONS

Jusqu'au 12 septembre dans toutes les sociétés ou les cercles de la commune ou au 06 84 59 52 83 ou 06 83 27 83 48

Équipes de 2 joueurs avec au moins un débutant (homme, femme ou enfant)

Éliminatoires gratuits (série 1)

Engagement 10€ aux gagnants de série  
Prêt de boules de fort - Apporter ses chaussons

FINALE  
Samedi 18 Novembre - 16h  
à la société L'Union  
à CHAUVIGNÉ



Venez découvrir la boule de fort

## DÉCHETS : CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE A VAUCHRETIEN



Depuis le 6 juin, le jour de collecte a changé pour les habitants de Vauchrézien. Ils doivent désormais **présenter leurs bacs les mardis des semaines impaires** (à la place du vendredi semaine paire auparavant). Les prochaines collectes auront lieu le mardi 4 juillet, 18 juillet, 1<sup>er</sup> août... La commune de Vauchrézien a été choisie comme commune test avant la mise en place des nouveaux circuits de collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur l'ensemble des communes du territoire des 3RD'Anjou. Pour être collecté sans encombre, pensez bien à sortir votre bac la veille au soir !

# ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL



## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif tire le bilan de l'année qui vient de s'achever.

### EN DÉTAIL

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 529 151 €</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 879 754 €</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 237 513 €</b>

## L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune est stable. Des emprunts se terminent en 2025. Cela donnera des opportunités supplémentaires d'investissement.

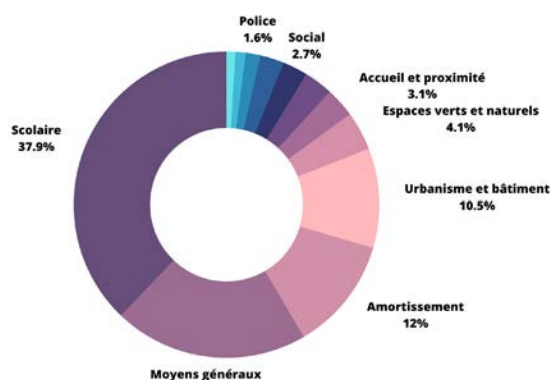
Les moyens consacrés directement aux activités scolaires et périscolaires demeurent de loin les plus importants. Ils représentent 38 % des dépenses totales et même 43 %, une fois les amortissements neutralisés. L'effort de la collectivité ressort d'autant plus si l'on aborde le sujet par la participation des usagers à ces services. Pour la restauration scolaire la participation des familles se situe à 1/3 de la charge totale et à 22 % pour les temps périscolaires, le reste étant à charge de la collectivité.

Comme nombre de service, leur financement est assuré principalement par l'impôt (53 % des recettes budgétaires). A noter que les marges de manœuvre municipales en matière de recettes ne portent que sur 63 % des recettes : l'imposition, les produits de service (la restauration et le périscolaire), les locations.

## RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



## RÉPARTITION EN POURCENTAGE





## BUDGET PRIMITIF GLOBAL 2023

TOTAL : 19 645 016 €

### Budget de fonctionnement 2023

**13 617 840 €**

Le Budget Primitif de fonctionnement 2023 s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à 13 617 840 €

#### FONCTIONNEMENT

##### RÉPARTITION DES PRINCIPALE DÉPENSES :



##### RÉPARTITION DES PRINCIPALE RECETTES :



#### LES TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES STABLES POUR 2023

TAXE D'HABITATION (résidences secondaires)	15,40 %
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	44,37 %
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	39,97 %

Le conseil municipal a décidé en 2023 de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les maintenir à leur niveau de 2022.

### Budget d'investissement 2023

**5 659 796 €**

La section d'investissement du Budget Primitif 2023 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 5 659 796 €

#### L'INVESTISSEMENT

Depuis la création de la commune nouvelle, la collectivité a investi presque 15 000 000 € dans les équipements publics scolaires, sportifs, culturels, dans le patrimoine, la voirie, l'aménagement et la revitalisation économique des centres bourgs, dans la pérennisation d'une offre médicale répartie sur l'ensemble du territoire.

Pour 2023, ce sont plus de 5,5 millions d'euros de crédits qui sont ouverts avec des efforts particuliers en matière de politique de développement durable (270 000 €), de mise aux normes de nombreux bâtiments (250 000 €), la réfection de voirie (400 000 €), l'entretien des réseaux d'eaux pluviales (100 000 €), l'enfouissement de réseaux à Saint-Rémy-la-Varenne (150 000 €), l'entretien des églises (240 000 €), la sécurisation de l'accès au collège St-Vincent (260 000 €), la restructuration du bâtiment de la mairie des Alleuds (335 000 €), la fin de la réhabilitation du presbytère de Charcé-Saint-Ellier (560 000 €), la réalisation d'un cabinet médical à Vauchrézien (415 000 €), le développement de la lecture publique par l'acquisition d'un bibliobus et le réaménagement des bibliothèques (250 000 €), les installations sportives (100 000 €).

#### LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Une commission communale des impôts directs (CCID) existe dans chaque commune. Elle est composée du Maire et de différents membres et intervient surtout en matière de fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile. Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties...

Pour connaître et vérifier les estimations de ses biens immobiliers, chaque propriétaire peut consulter la liste de ses biens et leurs détails dans son espace personnel sur le site :

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) puis mes biens immobiliers.

#DANS MA COUR D'ÉCOLE

*Cette nouvelle rubrique vous propose de découvrir une action de l'école vue par les écoliers. Elle vous emmènera d'école en école au fil des numéros du C'pages.*

## Concours de polydrons à St-Rémy-la-Varenne

À l'école de St-Rémy-la-Varenne, tous les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à un concours : le concours de polydrons. Les élèves racontent :

«C'était cet hiver, pendant les récréations. C'est la maîtresse stagiaire Laurine qui a organisé ce concours.

Les polydrons sont des jouets en formes géométriques. Les carrés mesurent à peu près 20 cm de côté et les triangles 15 cm. Ces formes sont en plastique de plusieurs couleurs : jaune, bleu, rouge, vert. On peut les accrocher les uns aux autres. Avec les triangles, on peut fabriquer des cercles, par exemple on peut dire qu'on a fabriqué une fausse pizza.

Le concours de polydrons c'est un concours de construction. Il faut avoir du talent et des idées. Chaque groupe a réalisé une construction. On a eu « Le stade de France », « Le Resto du Cœur », « Le super avion de B.A.S.T. », « L'île aux palmiers », « Le bar géant pour les mômes », un château hanté, une maison, une cage à oiseaux, un sous-marin pirate et un bateau. Ensuite, on a voté. Il y a eu trois gagnants : deux médailles d'or (« le stade de France » et « le Resto du Cœur ») et une médaille de bronze (« L'île aux palmiers»). La plupart des élèves ont aimé ce concours car on pouvait inventer ce qu'on voulait comme construction».



*Les enfants ont apprécié l'expérience.*



*Les écoliers ont suivi l'installation avec beaucoup d'intérêt.*

## DES NOUVEAUX JEUX À L'ÉCOLE DE SAINT-SATURNIN

Il y avait de l'impatience autour du chantier d'installation d'un nouveau module de jeu dans la cour de l'école François Guilbault de Saint-Saturnin-sur-Loire. Le coût de ce projet (structure et dalle) s'élève à 14 500€. Cette réalisation en appellera d'autres. Une nouvelle structure de jeux sera installée à l'école Maternelle Les Jardins de Brissac. Une réfection du dallage de l'espace de jeux de l'école de Vauchrézien est aussi prévue dans ce cadre.

## MOBILISATION POUR LE RPI CHEMELLIER-COUTURES-ST REMY LA VARENNE

L'inspection académique examine les effectifs du regroupement pédagogique depuis plusieurs mois et celle-ci, nous annonce une fermeture potentielle de deux classes à la rentrée 2024.

Ces 2 fermetures auraient pu être mises en œuvre dès septembre 2023 mais l'inspection académique accorde du temps à la municipalité pour reconsidérer sa carte scolaire, en passant d'un regroupement de 3 à 2 écoles. Ceci engendre ainsi, une « fermeture d'école ». Les deux écoles concernées aujourd'hui, peuvent être, au vu des effectifs, Coutures ou St Rémy.

Le Conseil municipal, en séance privée, a pris une première orientation pour la « fermeture de St Rémy » au vu du faible nombre d'enfants de ce village, fréquentant le RP. Pour autant, la décision définitive sera prise début 2024. Aucune fermeture d'école n'est souhaitable. Mais pour cela, il faut une forte mobilisation et des inscriptions supplémentaires.

C'est pourquoi, la municipalité a organisé des réunions publiques les 27 et 28 juin, dans les écoles des trois villages concernés, pour alerter les familles et les habitants, sur ce danger qui pèse sur le regroupement pédagogique.



## A CHACUN SON TOUR !



Les lauréats de cette 6<sup>ème</sup> édition.

Une belle fête sportive et festive, voilà qui résume l'ambiance sur les routes de la 6<sup>ème</sup> édition du Tour de Brissac Loire Aubance, course cycliste inter-régionale au départ de Saulgé l'Hôpital qui a eu lieu le 28 mai dernier. Ce tour de 130 kilomètres, qui passe dans tous les villages, était organisé conjointement par la commune et Angers Métropole Cyclisme 49. La course est devenue en quelques années une épreuve classique, et le plateau relevé de cette compétition qui réunissait 91 coureurs a donné lieu à du beau sport sous un soleil radieux. Il servait cette année encore de support au championnat départemental toutes catégories. La victoire revient à Valentin Terrien de Beaupréau devant Anatole



Une belle fête sportive mais aussi populaire !

Leboucher de Cholet. Une course amateurs : « La Boucle de Saulgé » a pu réunir 41 cyclistes. Cette compétition a vu la victoire de Yann Crapsky. La journée s'est achevée par un dîner-spectacle avec Amaury Gonzague qui s'est produit devant 130 spectateurs. Un grand merci aux partenaires, Un brin deux fleurs et le Crédit Mutuel, ainsi qu'aux 120 bénévoles et signaleurs sans qui cette grande fête du vélo n'aurait pu avoir lieu !

## RETOUR EN IMAGES SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Les associations ont pu rencontrer leurs futurs adhérents le 3 juin dernier lors du forum organisé par l'Office Municipal du Sport.



Plusieurs clubs, dirigeants et bénévoles, ont été récompensés par les élus, dont Arc en ciel d'Anjou pour ses 20 ans.

## LES PIPIPETTES GARDENT LE RYTHME

On y va. Vous êtes prêtes ? 1 2 3... On enchaîne les positions. Étirements, abdos, exercices de concentration, puis relaxation de tout le corps. Avec une musique en fond sonore, dirigées par une voix ferme et mélodieuse, les quelques 30 adeptes s'exécutent avec motivation et décontraction. Envie de bien faire, envie de se faire du bien ! Chacun fait ce qu'il peut mais toujours sous l'œil exercé de leur coach préférée ! Elle s'appelle Dorothée, elle donne des cours de gym depuis fort longtemps.

Combien ? Mystère mais elle n'a en rien perdu de sa souplesse, du sens de l'effort, de sa pédagogie, mais aussi de sa volonté de toujours encourager. Elle a créé en 2018, une association : « les Pipettes ». Toutes les « aficionadas » se retrouvent avec plaisir sous la baguette amicale et professionnelle de Dorothée, la coach joyeuse,



Dorothée emmène son auditoire avec rythme !

colorée, solaire. Et souvent des bons moments sont à partager : une galette, une rando le vendredi matin, un repas en fin d'année, et plein d'autres choses qui permettent de créer du lien !

**Infos pratiques sur l'asso :** Nombre de participantes : 33. Séances : Salle du Ruau à Charcé, tous les mardis de 10 h à 11 h, y compris pendant les vacances scolaires.

## RETOUR SUR LE DÉFI ÉCO MOBILITÉS



Les participants ont pu échanger sur toutes les alternatives à l'automobile thermique.

Le 25 mai dernier, la commission vie économique de la Commune avait invité les habitants pour des rencontres et échanges avec des acteurs de la mobilité, sur la zone des Fontenelles à Brissac-Quincé.

Test de solutions de mobilités, défis avec les collaborateurs, quizz, temps de convivialité étaient au programme. L'objectif était aussi de permettre aux entreprises de la



L'occasion de s'essayer à de nouveaux modes de transports non polluants.

zone d'activités d'encourager leurs salariés à effectuer leur trajet domicile-travail autrement. Les participants ont ainsi pu s'essayer à la trottinette et au vélo électrique, à l'AMI, voiture électrique sans permis.

Cet événement était organisé en partenariat avec la communauté de communes, l'Afodil, le CLEFOP et la région Pays de la Loire.

## VÉLO ÉLECTRIQUE : UNE AIDE DE LA CCLLA POUR S'ÉQUIPER

Engagée dans le développement des mobilités douces et soucieuse d'encourager les habitants qui cherchent une solution alternative à la voiture pour leurs trajets quotidiens, la Communauté de communes avait mis en place en 2022 une subvention pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique.

Face au succès rencontré par cette opération, qui a bénéficié à 295 personnes, la Communauté de communes a décidé de relancer le dispositif le 2 mai dernier.

La nouvelle subvention pour un vélo à assistance électrique neuf est de 300€ et 450 € pour un pliant, cargo, allongé ou adapté à une situation de handicap. Elle est plafonnée à 40% du prix d'achat et cumulable avec l'aide octroyée par l'État, ce qui peut représenter une prise en charge totale jusqu'à 80% du prix d'achat. Les critères d'éligibilité ont évolué en 2023 :

Ce coup de pouce est désormais soumis à conditions de ressources, pour aider ceux qui en ont le plus besoin. En 2023, peuvent bénéficier d'une subvention pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique :

- Toute personne ayant un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089€.

Les autres conditions à remplir :

- Toute personne avec une adresse fiscale sur la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, dans la limite d'une attribution de subvention par adresse fiscale,



L'aide peut être de 300 ou 450 € selon le type d'équipement.

- Toute personne âgée de plus de 18 ans,
- Toute personne ayant fait son achat dans un magasin,
- Toute personne n'ayant pas déjà bénéficié d'une subvention de la Communauté de communes au titre du dispositif 2022.

Les personnes morales sont exclues du dispositif de subvention.

A noter ! Les subventions sont attribuées dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible (50 000€ en 2023).

Renseignements, règlement 2023 et dépôt des dossiers de demande :

<https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/mes-demarches-de-mobilite/subvention-achat-velo-a-assistance-electrique>

## DES AIDES FINANCIÈRES POUR COVOITURER !

### Gagnez du temps et de l'argent en covoiturant !

Le covoiturage au quotidien, c'est une solution fiable, rentable, et qui, avec un peu d'organisation est peu contraignante.

Et si cette année, vous preniez une résolution facile à tenir, bonne pour l'environnement, source d'économies et responsable ? On vous aide ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, comme d'autres collectivités, la Communauté de communes Loire Layon Aubance cofinance vos covoiturages domicile-travail via l'application Klaxit, avec l'aide de la Région des Pays de la Loire et de l'Etat.

L'objectif est simple : développer une mobilité plus durable et solidaire avec une solution covoiturage pour les trajets domicile-travail. Inscrite dans une démarche de transition écologique, la communauté de communes souhaite également encourager le covoiturage pour désengorger les routes, réduire la pollution et faire face à la hausse du prix du carburant notamment.

### Comment ça marche ?

Dans le cadre du plan national «covoiturage au quotidien», les conducteurs sont rémunérés et les passagers font des économies.

Le premier est rémunéré entre 2 et 4€ par passager transporté et par trajet. Chaque nouveau conducteur bénéficiera de 100€ à la réalisation de ses premiers trajets (25€ au 1<sup>er</sup> trajet puis 75€ au 10<sup>e</sup> trajet effectué dans les 3 mois). Le passager voyage pour 0,50 € par trajet.

Vous êtes nouveau conducteur ? Bénéficiez d'une prime de l'État de 100 € pour vous lancer !

Sont inclus tous les trajets de plus de 2 km entre le lieu du domicile et le lieu de travail, ayant pour origine ou destination une commune des territoires Loire Layon Aubance, des Vallées du Haut-Anjou et Angers Loire Métropole.

Renseignements : Communauté de communes Loire Layon Aubance, 02 41 74 93 74 ou par mail : mobilite@loirelayonaubance.fr

## LE COVOITURAGE : AU CŒUR DE LA MOBILITÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Installer des aires de covoiturage est utile pour :

- Encadrer la pratique et éviter le stationnement dangereux et les voitures ventouses sur les parkings à vocation commerciale,
- Assurer la promotion du covoiturage en l'installant dans le paysage visuel des automobilistes, sur leurs trajets quotidiens, avec une signalétique visible et homogène. Plusieurs parkings publics sont utilisés naturellement pour le covoiturage, d'autres existent déjà comme à Vauchrézien.

Un déficit d'aires de covoiturage est constaté sur notre territoire. Ce déficit incite Brissac Loire Aubance à envisager le développement d'aires à proximité des croisements de flux automobile. Des réflexions sont

### Comment en bénéficier ?

C'est très simple :

1. Je télécharge l'application Klaxit sur App Store ou Google Play,
2. Je m'inscris et renseigne mon profil,
3. J'active l'application au début de chaque trajet,
4. Je valide le covoiturage une fois le trajet réalisé.

Plus d'informations sur le Plan national covoiturage du quotidien :

<https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage>

Plus d'informations :

<https://www.klaxit.com/>



Une aire de covoiturage existe à l'entrée de Vauchrézien, au niveau de l'étang des Courthilliers.

d'ores et déjà engagées pour le développement d'une aire à la ZA des Fontenelles à Brissac-Quincé.

D'autres sites sont envisageables, de petite capacité, avec bornes de recharge électriques et box vélos comme à Coutures et Saint-Saturnin-sur-Loire.

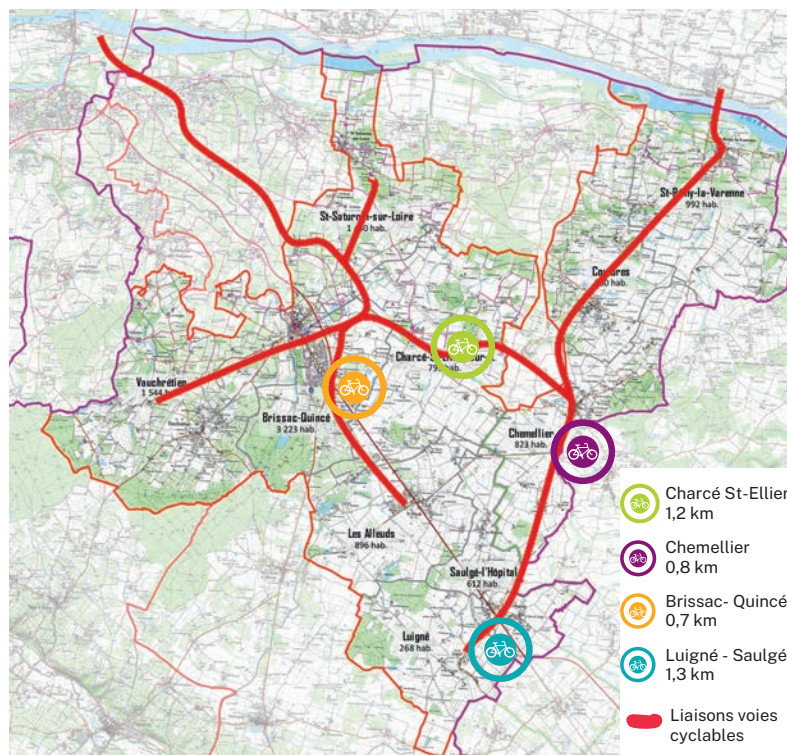
## DES NOUVELLES VOIES CYCLABLES DÉVELOPPÉES

Le développement de nouvelles voies cyclables est un pan important du projet de territoire souhaité par les élus du Conseil Municipal de Brissac Loire Aubance. Ils souhaitent à terme relier les dix communes de Brissac Loire Aubance par des voies cyclables.

La commission environnement a ainsi travaillé au développement de plusieurs voies depuis 2021. Plus de 4 kilomètres de nouvelles voies ont ainsi vu le jour et plus de 12 kilomètres d'itinéraires ont été balisés entre Luigné et Charcé.

Les nouvelles voies :

- Charcé-Saint-Ellier. En accompagnement du reméandrage de l'Aubance. (1,2 km)
- Chemellier. Piste cyclable réalisée. (800 m)
- Zone d'activité des Fontenelles. Création d'un chaussidou (700 m). Le chaussidou, ou chaussée à voie centrale banalisée, permet le partage de la chaussée en 3 voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés et deux bandes latérales pour la circulation des vélos.
- Une piste en voie partagée d'1,3 km entre Luigné et Saulgé.



- D'autres liaisons douces étaient déjà en place sur la commune, comme celle qui relie Brissac-Quincé à Vauchrézien de façon sécurisée, le long du vignoble, en parallèle de la route départementale, ou encore la liaison Loire Aubance qui relie Saint-Rémy (et la Loire à vélo), à Brissac-Quincé.

## INAUGURATION DE LA LIAISON DOUCE DE CHEMELLIER



*Un parcours désormais bien sécurisé pour les cyclistes et piétons entre le bourg et le plan d'eau.*



*L'inauguration a eu lieu le 20 mai, en présence des amis allemands alors présents dans le cadre du jumelage.*

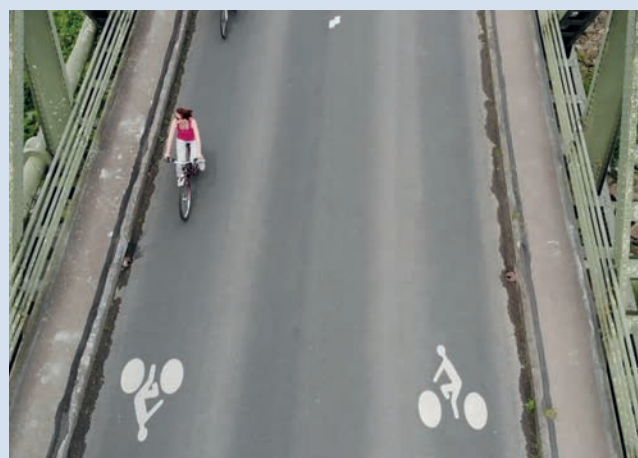
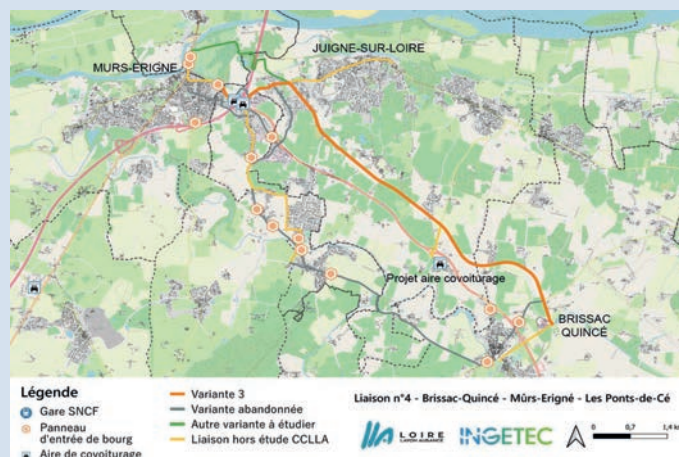
La récente liaison douce qui relie le bourg de Chemellier à son plan d'eau a été inaugurée le 20 mai dernier par Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance, Jean-Marc Mercier, maire délégué de Chemellier

mais aussi Daniel Betzer, le maire d'Ibersheim, commune jumelée avec Chemellier. Cette liaison douce s'inscrit aussi dans le plan vélo de BLA et dans l'interconnexion du sentier de randonnées des Alleuds et de Chemellier.

## ITINÉRAIRES VÉLOS : NOUVEAUX PROJETS EN VUE

Offrir aux habitants du territoire des liaisons cyclables sécurisées, continues et confortables, telle est l'ambition du schéma directeur cyclable lancé en 2020 par la Communauté de communes Loire Layon Aubance, en coordination avec les autres territoires du département afin d'assurer la cohérence des parcours. Les objectifs prioritaires sont de relier les intercommunalités entre elles et de desservir les « points structurants » du territoire, comme les gares, les zones d'activités ou les pôles de services.

En Loire Layon Aubance, 11 liaisons cyclables intercommunales ont été identifiées et validées par le Conseil Départemental. Ces 11 projets ont fait l'objet d'une étude visant à définir les priorités et les solutions techniques adaptées (piste cyclable, bande cyclable, voie verte...) Parmi ces projets figure la liaison entre Saint-Rémy et Saint-Mathurin via le pont sur la Loire mais aussi une nouvelle liaison d'une longueur de 10,8 kms reliant Brissac-Quincé aux Ponts de Cé en passant par Mûrs-Erigné. La commune a un projet de voie douce reliant le parking face à l'école des Jardins à Brissac jusqu'au Parc du domaine de l'Étang, qui serait le point de départ de la nouvelle liaison envisagée par la CCLLA.



*L'importance de matérialiser les espaces pour toujours plus de sécurité.*

## DES ITINÉRAIRES TOURISTIQUES NATIONAUX

### La Loire à vélo

propose de nombreux itinéraires de Saint-Rémy La Varenne à Vauchrézien en passant par Brissac-Quincé. Ces itinéraires permettent de connecter l'itinéraire global de plus de 900 kilomètres.

La liaison vélo Loire Aubance permet de relier Brissac-Quincé à La Loire à Vélo à Saint-Mathurin sur Loire. D'une longueur de 24 kms, ces routes balisées vous permettent de découvrir à vélo les paysages de Loire et des vignobles.  
*Infos et parcours : <https://www.loireavelo.fr/>*



*Les itinéraires touristiques drainent de nombreux cyclistes qui visitent le territoire chaque année.*

### La vélo Francette

propose 600 kms d'itinéraire vélo, de Ouistreham à La Rochelle. Partant de la Manche et descendant vers l'Atlantique, l'itinéraire cyclable de la Vélo Francette® vous fait découvrir les saveurs d'une douce France, traversant la Normandie, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes. Cet itinéraire qui longe les bords de Loire entre Angers et Saumur passe par Saint-Rémy-la-Varenne.  
*Infos sur : <https://www.lavelofrancette.com/>*



*L'installation de cages à vélo, comme ici au Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne : un atout pour le tourisme.*

## ACTION CCAS

## DES ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DU PROJET SOCIAL

Une matinée de travail sur le thème « Ensemble, poursuivons l'aventure du projet social de Brissac Loire Aubance » a été organisée le 12 mai dernier par le service solidarité de Brissac Loire Aubance, au Prieuré de Saint-Rémy-La-Varenne. Cette rencontre réunissait des élus, partenaires, habitants, membres du CCAS et des agents municipaux. Marie Sauvatre, adjointe aux solidarités actives, présidait la réunion dont l'animation a été confiée à l'entreprise We Act qui favorise l'intelligence collective. L'objectif était de concevoir des solutions communes répondant à la question suivante « Quelles solutions concrètes, le CCAS peut-il mettre en place pour faciliter l'accès à France Services des publics empêchés ? ». Parmi les idées qui ont émergées ; faire déplacer France Services sur les lieux de vie des habitants dans les villages. Fort de ces premières échanges, la réflexion va se poursuivre dans les mois à venir.



Un temps de rencontre et de réflexion au Prieuré de St-Rémy.

## Y'A DE 'LA JOIE REVIENT POUR 3 TEMPS FORTS EN SEPTEMBRE



Y'a d'la Joie revient en septembre pour des temps de rencontres et d'animations dédiés aux seniors, mais pas que, puisque la dernière demi-journée prévue à Saugé est ouverte à tous, petits et grands !

Le programme, à noter dans vos agendas pour la rentrée :

**Vendredi 08/09/23  
à Brissac-Quincé - 10€**

9h - Accueil puis à 10h, visite du château de Brissac  
13h - Repas

14h30 - Spectacle avec la Cie Raconte

**Judi 21/09/23 à St-Rémy-la-Varenne**

9h30 - Accueil  
10h - Parcours rallye par équipes  
12h30 - Pique-nique tiré du sac  
14h30 - Loisirs puis goûter.  
Participation : 1€/personne

**Samedi 30/09/23 à Saugé-L'hôpital**

14h30 - Accueil  
15h - Animation humour et chansons : Le Trio « Café gourmand »  
Participation : 3€/personne - Gratuit - 16 ans

Inscriptions au CCAS, une semaine avant.

## UN PROGRAMME DE CHOIX POUR LA SEMAINE BLEUE EN OCTOBRE

La Semaine Bleue organisée par le CCAS de Brissac Loire Aubance revient du 2 au 7 octobre 2023, et proposera chaque jour des activités dédiées aux personnes retraitées.

- **Lundi 2/10** : 9h30 - Rando des cabanes de vignes à Vauchrézien 12h : repas fouées au Cellier de Bel Air.
- **Mardi 3/10** : 10h - Visite de l'entreprise Pasquier à Brissac-Quincé.
- **Mercredi 4/10** : Spectacle à 15h, salle de La Perrine à Saugé animé par Brother Kawa, Spectacle intergénérationnel, suivi d'un goûter. Participation 1€ (ou 5€ si repas). Inscription CCAS.
- **Judi 5/10, matin** : Mémo gym, salle du Marin animé par Jérémie à 9h15 et 10h30.

**Après-midi** : Ateliers smartphones par Jérémie à 14h et 16h (ateliers d'1h30).

- **Vendredi 6/10, matin** : Rando 5 km à St-Rémy (boucle avec l'application Baludik « Mon village et ses mystères »).

Accueil au Prieuré de St-Rémy à 10h. Midi : repas froid à la salle de La Glycine.

**Après-midi** : Visites d'artisans (forgeron, céramiste, relookage de meubles, mosaïste). Goûter à la salle de La Glycine.



# L'ÉTÉ D'ENJEU !

## POUR LES ENFANTS DE 3 À 13 ANS : MARMOVILLE (3-9 ANS) ET LA PASSERELLE (10-13 ANS)

**D**urant les vacances d'été, les enfants, accompagnés d'animateurs, naviguent d'un pôle à l'autre pour pratiquer des activités. Ils peuvent cuisiner dans « l'Epicierie », construire, s'exprimer artistiquement dans la « Marmo'Bricolo », découvrir des lectures dans la « Ludo' Biblio », pratiquer des activités sportives dans le « Palais des sports » ou encore tenir le « Bar à Mômes ». Les plus grands (9-13 ans) à la Passerelle profitent d'une salle au complexe du Marin et organisent leur journée avec Maël. Les temps forts de l'été sont :

- Le 12 juillet à 17h : spectacle « Messieurs Messieurs » à Marmoville.
- Du 17 au 19 août : Les enfants participeront à l'événement des Montgolfiades.



## LA RENTRÉE DE MARMOVILLE ET MARMOSPORT

**A noter :** Les inscriptions à Marmoville et au Marmosport pour la rentrée se feront à partir du lundi 21 août via le portail inscription ou directement à l'accueil d'Enjeu.

## POUR LES 11 À 17 ANS... DIRECTION ESPACE JEUNES ET VAG'ADOS.

Solenne nouvellement arrivée au poste de responsable adjointe jeunesse croisera la route des jeunes cet été pour animer en itinérance le Vag'ados avec des ateliers au cœur des villages. Des grands jeux, des veillées et des temps forts sont organisés à l'Espace Jeunes et en extérieur. Des navettes sont assurées par l'équipe sur réservation, 48h à l'avance, pour permettre à un maximum de jeunes de participer aux animations. Tél : 07.69.03.22.44. Le Relais Info Jeunesse est ouvert du lundi au vendredi durant l'été, de 14h à 18h30.



## POUR LES ADULTES ET LES FAMILLES... RENDEZ-VOUS DANS LES VILLAGES DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

**J**érémy, Claire et Anaïs vous ont concocté un programme varié d'animations à partager en famille ou entre amis. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : défis aventure, jeux d'extérieur, tournoi de basket, de foot, atelier cuisine, et la sortie au zoo Planète Sauvage en lien avec le CCAS.

### Deux pique-niques d'été pour tous les habitants

Comme l'été dernier, l'équipe Enjeu remet le couvert des pique-niques d'été. Le principe est simple : amenez votre pique-nique et on s'occupe du reste : animations, jeux en bois, groupes de musique locaux...

Simplicité et convivialité sont les maître-mots de ces rendez-vous : le vendredi 7 juillet à la salle de la Perrine à Saulgé et le vendredi 21 juillet à Charcé, salle du Ruau. Entrée libre et gratuite. Retrouvez toutes les infos sur notre site Internet : [www.associationenjeu.fr](http://www.associationenjeu.fr), ou par téléphone : 02 41 79 24 86.



Association Enjeu  
Animations Habitants Enjeu  
Jeunesse Enjeu



## ON RECHERCHE DES VOLONTAIRES !

Vous avez du temps et envie de partager des choses ?

Le projet du centre socioculturel d'Enjeu, c'est de faire AVEC les habitants, alors contactez-nous ! ENJEU recherche des volontaires pour l'accompagnement scolaire à St-Saturnin-sur-Loire et à Brissac-Quincé (séances dès novembre).

**Pauses BLAbLa :** venez partager votre savoir faire ou faire découvrir les richesses de notre territoire !

**Atelier Coup'2 mains :** partagez votre expérience de réparation en tout genre (1<sup>er</sup> samedi de chaque mois).

Contact : 02 41 79 24 86 ou [vielo-cale@associationenjeu.fr](mailto:vielo-cale@associationenjeu.fr)

## LES ESPACES VERTS DES VIRAGES SE REFONT UNE BEAUTÉ

La municipalité a engagé un diagnostic pour proposer des solutions correctives au niveau des parapets dans les virages du Tertre situés en face du château, à l'office de tourisme à Brissac-Quincé.

Des travaux de mises aux normes s'avéraient nécessaires, en joignant un projet esthétique afin d'améliorer cet espace touristique. Le temps de la réflexion, de définir un projet et organiser le chantier, des barrières de ville ont été disposées provisoirement. Les travaux se sont déroulés pendant les vacances scolaires de Pâques, sous le contrôle de la communauté de communes Loire



*Un aménagement de qualité a été mis en place.*

Layon Aubance. L'aménagement a permis de disposer d'un espace végétalisé le long des murets. Il marque naturellement l'interdiction d'accès au public et sécurise les lieux. Au niveau du pressoir, actuellement en cours de restauration, poteaux et cordes de marin entoureront soigneusement l'ouvrage. La seconde phase de diagnostic concerne les murs de soutènement. Cette étude réalisée par la

CEREMA est attendue pour la fin de l'année.

Merci à chacun de respecter nos espaces publics et entre autres, de ramasser les déjections de leurs chiens, sous peine d'être passible d'une d'amende de 135€.

## L'ÉCO-PÂTURAGE TROUVE SA PLACE DANS LA COMMUNE

L'entretien des espaces verts a pris une nouvelle tournure ce printemps avec la mise en place d'espaces d'éco-pâturage à plusieurs endroits de la commune, à Charcé notamment. Un autre parc a aussi été aménagé le long des rives de l'Aubance, en face de l'école Les jardins à Brissac-Quincé pour accueillir chèvres et moutons qui constituent cette nouvelle équipe d'entretien. Les animaux iront entretenir ces différents espaces en alternance. Le pâturage d'animaux herbivores (moutons, chèvres...) est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces. Il permet de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées. L'éco-pâturage réduit les déchets verts liés à la fauche et contribue à la fertilisation naturelle des sols, béné-



*Les sites d'éco-pâturage ont été aménagés pour le bien être des animaux : chèvres et moutons.*

fique à la faune et à la flore. Il contribue à limiter le développement de broussailles et à contrôler les ligneux et les espèces végétales envahissantes, même sur des sites difficiles d'accès.

## LES TRAVAUX DU PÔLE SANTÉ DE VAUCHRÉTIEN ONT DÉMARRÉ



*Les travaux ont démarré en juin pour réhabiliter le bâtiment.*

Un nouvel espace dévolu à la santé ainsi qu'une nouvelle zone dédiée au périscolaire vont voir le jour du côté de Vauchrézien. Les travaux dans cet ancien commerce (fleuriste) ont démarré au mois de juin et permettront l'installation de nouveaux professionnels de santé (deux médecins et un kiné) en plein cœur du village.

Les lieux devraient être opérationnels début 2024, le temps de cet important chantier qui nécessite des travaux de démolition, gros œuvre, charpente, couverture, menuiseries, cloisons...



## NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : [entreprises@brissacloireaubance.fr](mailto:entreprises@brissacloireaubance.fr)

### LES ALLEUDS



#### MANDATAIRE IMMOBILIER

Transaction, location  
et gestion locative.

Philippe Chagnot - 06 59 47 46 62  
14 bis rue de la Meunière  
[https://www.rosineimmowest.com/  
conseiller/philippe.chagnot](https://www.rosineimmowest.com/conseiller/philippe.chagnot), 191  
pchagnot@rosineimmowest.com



#### CABINET DE SOMATHOPATHIE

Douleurs et émotions

Technique d'ostéopathie douce, éner-  
gétique, non manipulative issue de la  
médecine chinoise

Hélène Pautonnier - 06 10 50 35 53  
Launay  
somatohelene@gmail.com  
[https://somatohelene.wixsite.com/  
somatopathe-h-l-ne-p](https://somatohelene.wixsite.com/somatopathe-h-l-ne-p)



#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Soins infirmiers au cabinet et  
à domicile sur rendez-vous  
Chloé Nezan et Elodie Prod'Homme  
32 ter rue St Jean de l'Isle  
02 41 44 56 20

## DES LOCAUX D'ACTIVITÉ DISPONIBLES AUX ALLEUDS



Les locaux sont situés en centre bourg des Alleuds.

Deux espaces pour les professionnels sont disponibles sur la commune des Alleuds, le long de la route départementale en centre bourg : un local de 72 m<sup>2</sup> et l'autre de 91 m<sup>2</sup>.

Ils seront disponibles dans les semaines à venir.

Tarif à la location : 720 euros H.T. par mois pour le local de 72m<sup>2</sup> et 910 euros H.T. par mois pour le local de 91 m<sup>2</sup>.

Ces locaux peuvent aussi être proposés à la vente.

Contact : Maine-et-Loire Habitat - Service clientèle :

02 41 81 68 30 et infos sur [www.maineetloire-habitat.fr/](http://www.maineetloire-habitat.fr/)

## DEUX CHANGEMENTS A ST-RÉMY LA VARENNE

Aurélié, Magalie, Antony et Damien ont décidé de se lancer dans une aventure commune, celle de reprendre le restaurant de St Rémy « **Au Délice du Terroir** ». Amis et habitants de St-Mathurin/Loire depuis 20 ans, nous adorons les bords de Loire et c'est tout naturellement que nous sommes tombés sous le charme de cet endroit à St-Rémy-La-Varenne. L'activité a repris le 19 juin. Le restaurant est ouvert tous les midis (sauf le dimanche) et les soirs du jeudi au samedi.



Les nouveaux restaurateurs

Léo Scalabrino est originaire de La Daguenière et il a repris la **guinguette restaurant La Riviera**. Formé à l'école hôtelière de Saumur, il souhaite faire vivre son restaurant toute l'année. En fonction des saisons et de l'offre locale, il proposera une carte évolutive à partir de produits frais et légumes de La Daguenière, de poissons de Loire pêchés à La Ménittré, etc. Ouverture du jeudi au dimanche, puis tous les jours en saison estivale. Contact et réservations au 06 99 21 29 19.

### CAFÉ RENCONTRE DES ENTREPRENEURS

Le café rencontre des acteurs de la vie économique prévu en juin a été reporté à juillet.

Ce café rencontre portera sur :

« Mieux utiliser LinkedIn pour développer son réseau ». Inscription gratuite par mail à : [vie.economique@brissacloireaubance.fr](mailto:vie.economique@brissacloireaubance.fr)

**EN ROUTE !**

# LE CIRCUIT DU GRAND LUMA

*Pendant les beaux jours, votre magazine C'Pages vous propose une nouvelle découverte parmi les nombreux circuits du territoire de la commune. Les itinéraires qui vous sont proposés dans ces pages sont disponibles sur le site de l'Office de tourisme Anjou, vignoble villages où des tracés GPS peuvent aussi être téléchargés. Pour ce nouveau volet, rendez-vous du côté de Vauchrétien pour le circuit du Grand Luma qui peut être parcouru à pied ou en vélo et qui vous emmènera au cœur du vignoble et de la forêt.*



*Des panoramas très variés au cœur du vignoble.*

**L**e circuit du Grand Luma propose de nombreux panoramas sur le vignoble de l'Aubance.

Mais connaissez-vous ces deux appellations d'origine contrôlées ?

L'Anjou Villages Brissac et le Coteaux de l'Aubance sont deux vins produits localement. Le premier est un vin rouge issu de l'assemblage possible de deux cépages, le Cabernet franc et le Cabernet Sauvignon. Il possède une robe profonde aux reflets rubis. Au nez, des arômes de fruits rouges ou noirs s'accompagnent parfois de réglisse.

Il présente une belle charpente, une bouche veloutée et fine.

Le deuxième est un vin blanc moelleux issu des raisins botrytisés du seul cépage Chenin. Il arbore une robe de couleur jaune aux reflets verts évoluant en vieillissant sur des reflets ambrés. Au nez, des notes florales et fruitées (fruits exotiques) dans sa jeunesse et de miel ou de fruits confits à maturité. Le vignoble de l'Anjou se caractérise par un sol et un sous-sol composés de schiste, tuffeau, calcaire et ardoise.

**DÉCOUVERTE**

**ET BOL D' AIR**

*Le vignoble, un paysage reposant !*



*Le circuit emmène aussi vers la forêt de Brissac.*



*Cabane de vigne.*



## LE PLAN DU CIRCUIT

### LE CIRCUIT EN CHIFFRES

Circuit n°72.

Distance : 15,98 km

Durée : 4h (1h15 vélo/cyclo-touriste, 2h15 à cheval)

Altitude maximale : 91m

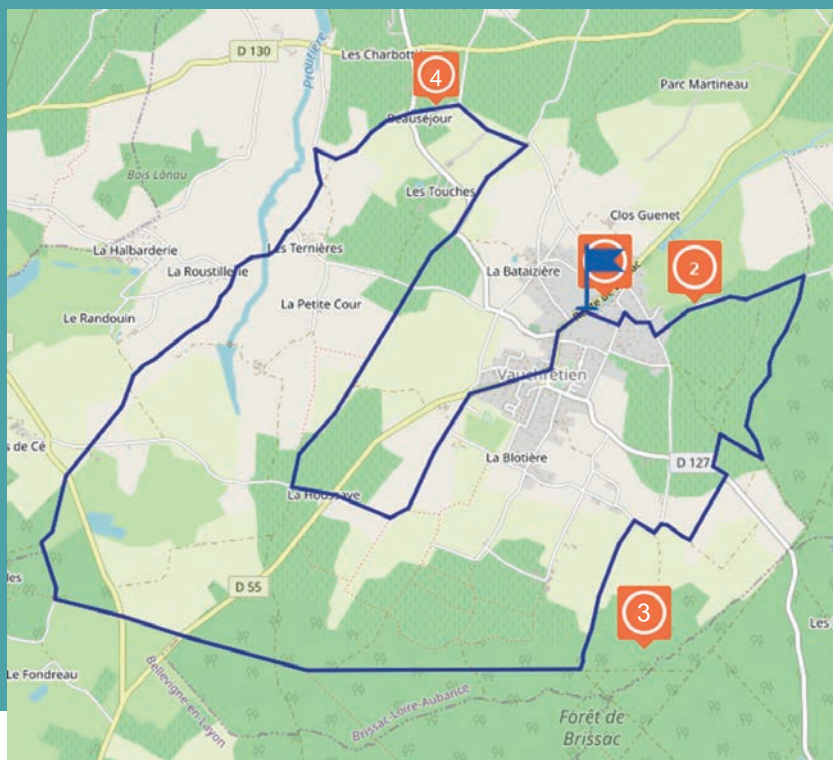
Altitude minimale : 52m

Dénivelé positif : 113m

Dénivelé négatif : 114m

Départ : Étang des Courtilliers à Vauchrézien

Le balisage de ce circuit est de couleur bleue (balisage dans les deux sens).



## ENTRE VIGNOBLE ET FORÊT

### 1. ÉTANG DES COURTILLIERS

Il est construit à l'emplacement de jardins ruraux dans la zone humide des 'Courtils' ou 'Courtilliers'.

Présence d'une vigne témoin de 3 cépages et une cabane de vigne reconstituée. Egalement sur ce site, un puits caractéristique avec ses dalles d'ardoise.

Une zone de pique-nique est disponible sur place.



L'étang des Courtilliers.

### LES CABANES DE VIGNES

Au fil du circuit, vous pourrez apercevoir des cabanes de vignes. Ces petites cabanes servaient autrefois de refuge aux vignerons et d'écurie pour les chevaux lors du travail de la vigne. La grande majorité de ces bâtisses possède une cheminée. Elles sont solides avec des murs en mortier et en pierres de tuffeau et sont généralement couronnées d'une charpente recouverte d'ardoises et de tuiles.

### 2. BOIS RENAULT (PRIVÉ)

Ancien prieuré, propriété appartenant jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle au prieuré de Briollay, puis à partir de 1850 à Boulet de Bois Renault, qui fut en son temps, maire de Vauchrézien.

### 3. FORÊT DE BRISSAC

D'une superficie de 1300 hectares, elle recèle de nombreuses essences d'arbres. L'une des allées principales, appelée "Allée des Maréchaux" indique que la famille de Cossé Brissac a compté exceptionnellement 4 titres de Maréchaux de France.

### 4. LA TOUR DE LA LÈGÈRE

En arrivant du côté des Charbotières au lieu-dit la Légère, on aperçoit une tour (propriété privée), s'élevant fièrement dans le paysage

Probablement moulin fin du 19<sup>ème</sup>, il fut surélevé par les troupes Allemandes durant l'occupation de la guerre 39-45. D'après les anciens, ce point de vue permettait à ces derniers d'observer la région d'Angers et de commander des tirs d'artillerie des canons situés dans les contres bas de la Choltièrre (en direction de St-Melaine).

Il y a dix ans, les propriétaires de l'époque ont fait couvrir la tour par un artisan local d'une jolie couverture en ardoise qui lui donne cette allure unique.

Tous les circuits de randonnée du secteur sont disponibles sur : [www.loire-layon-aubance-tourisme.com](http://www.loire-layon-aubance-tourisme.com)

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

HOMMAGE À PAUL TRAINEAU, ANCIEN MAIRE DU VILLAGE

Paul Traineau, ancien maire de Saint-Rémy-la-Varenne est décédé à l'âge de 100 ans. Né le 25 février 1923 à Neuvy-en-Mauges, il était arrivé dans la commune en 1949 où il était agriculteur. Marié en 1950 à Marie-Josèphe Dupé, le couple a eu neuf enfants (sept garçons et deux filles), 23 petits enfants et 12 arrière-petits enfants. Investi dans la vie locale, il a été élu conseiller municipal dès 1965 avant de devenir adjoint aux finances en 1969.

En 1983, il est élu maire de la commune, fonction qu'il occupera pendant deux mandats. Paul Traineau a notamment été à l'origine de la construction d'une salle des sports, de l'acquisition pour le franc symbolique du château du Pont de Varenne afin d'y installer une structure pouvant accueillir des personnes handicapées. En 1988, conscient de l'importance du développement touristique, il a su mobiliser les élus pour voter pour l'acquisition du Prieuré. Prieuré qui accueille désormais plus de 15 000 visiteurs chaque année.

Paul Traineau laissera l'image d'un maire engagé et bâtisseur et dont l'empreinte marque encore aujourd'hui la vie du village.

VAUCHRÉTIEN

LES ENFANTS MOBILISÉS POUR LE 8 MAI



Les enfants lors des lectures de cet hommage solennel.

La cérémonie du 8 mai a rassemblé des membres des dix villages de Brissac Loire Aubance lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Vauchrézien, lundi 8 mai. Des gerbes de fleurs ont été déposées par Sylvie Sourisseau, Maire, au nom de la commune mais aussi par la députée Laetitia Saint-Paul et le sénateur Emmanuel Capus. Vincent Guibert, conseiller départemental était également présent. De nombreux porte drapeaux étaient présents pour honorer le souvenir des soldats morts pour la France lors de cette guerre. Les habitants ont largement répondu à l'appel de cette cérémonie. Les enfants de l'école Emile Joulain de Vauchrézien se sont investis pour la réussite de cette cérémonie. Ils ont travaillé en amont pour proposer, lors de la cérémonie, des lectures de lettres d'enfants déportés ainsi que le poème « J'écris ton nom ». Ils ont aussi interprété le chant « La croisade des enfants » de Jacques Higelin.

COUTURES - CHARCÉ - BRISSAC-QUINCÉ

PICOTA ET M. ROBERT SÉDUISENT LES HABITANTS



Picota et M. Robert.

Du 5 au 10 juin, M. Robert et sa vache Picota ont sillonné les villages de Coutures, Chemellier Charcé et Brissac-Quincé à la rencontre des enfants et habitants. Avec poésie, il a raconté ses expériences de vie et livré sa vision de la société avec un regard décalé et bienveillant.

LES ALLEUDS

LA MAIRIE DÉLÉGUÉE RÉNOVÉE

Le chantier se termine du côté de la Mairie déléguée des Alleuds. Cet ancien presbytère en pierre et tuffeau a bénéficié d'une importante et nécessaire rénovation de fond qui a débuté à l'automne dernier. La toiture a été déposée pour être remplacée, toutes les pierres abîmées ont été changées et les façades ont été entièrement refaites après que les anciens enduits ont été grattés. La nuance des façades a été choisie avec l'architecte des Bâtiments de France. Cet important projet a permis aussi le remplacement des huisseries, l'ouverture d'une porte à l'arrière du bâtiment, la rénovation de l'accueil, et des sanitaires avec un accès pour les personnes à mobilité réduite. Le cheminement extérieur a aussi été rénové et une borne pour véhicules électriques a été installée à côté de l'église. Le bâtiment devrait, à terme, accueillir un tiers-lieu.



Net à charge pour la municipalité 232 439€ HT  
Coût total 363 189€ HT

CHEMELLIER

## DU CHANGEMENT AU CENTRE DE SECOURS

Après 40 années d'engagement au service de la population, dont 20 au commandement du centre d'incendie et de secours de Chemellier, le Lieutenant Jean-Marie Lecointre a cessé son activité de sapeur-pompier volontaire. Son adjoint, l'Adjudant-chef Philippe Belin, sapeur-pompier volontaire depuis 28 années reprend le commandement du centre. La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée le vendredi 26 mai, en présence des autorités et des élus locaux. Bravo à tous les deux pour leur engagement !



A l'heure de la passation de commandement.  
Photo ©SDIS 49 - R.Blouin

## LE PÔLE SANTÉ OFFICIELLEMENT INAUGURÉ



La sous Préfète, Mme Daverton a coupé le ruban d'inauguration.

L'inauguration de l'extension du pôle santé de Chemellier a eu lieu vendredi 31 mars en présence de Madame Magali Daverton, Secrétaire générale de la Préfecture et Sous-préfète de l'arrondissement d'Angers, des élus de la commune, de la députée Stella Dupont et du sénateur Stéphane Piednoir.

Ce projet, dessiné par l'architecte Lionel Vié, a permis la création d'une extension d'environ 80 m<sup>2</sup> annexée à la maison médicale existante et qui a permis la création de quatre nouvelles salles de consultation, d'un secrétariat et d'espaces d'attente.



BRISSAC-QUINCÉ

## LE CHÂTEAU DE BRISSAC DANS LA COURSE DU MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Les téléspectateurs ont eu la possibilité de choisir le monument qui représentera la région Pays de la Loire dans l'émission " Le Monument Préféré des Français » prochainement sur France 3. Parmi les trois possibilités figuraient le Château de Brissac. Le vote s'est terminé le 26 mai et l'émission fera son retour sur France 3 à la rentrée prochaine avec la présentation des monuments retenus pour le choix final. En attendant, l'émission " Échappées belles en Anjou ", diffusée le 10 juin, a fait la part belle au Château de Brissac et au Moulin du Pavé. A revoir sur francetv.fr

LUIGNÉ

## LA RUE EST À NOUS REVIENT LE 2 SEPTEMBRE

Pour sa 7<sup>ème</sup> édition, le comité des fêtes de Saugé-Luigné organise le samedi 2 septembre « La rue est à Nous » sur la commune de Luigné de 15h à 23h.

Une ambiance « esprit guinguette » vous attend ainsi que des activités pour les petits comme pour les grands : un Escape Game de « l'Association Enjeu », des stands de jeux, des cours de JAY Dance avec « David Jaydance-Fitness » ainsi qu'une structure gonflable.

Le tout sera accompagné par des spectacles de rue animés par « Rolimax Artiste Circassien ». En fin de journée, les deux groupes de musique « Parï France » et « Les Mains dans les Poches » animeront votre soirée. Restauration et buvette sur place, avec la traditionnelle petite fraise au vin. Alors n'hésitez plus : venez nombreux entre amis ou en famille.



## RETOUR SUR LA BALADE SPECTACLE



Un temps intimiste, poétique et musical avec les «Chanteurs d'oiseaux».

Le 24 mai, la balade spectacle "le jardin aux oiseaux" a réuni plus de 100 personnes entre le bourg de Saint-Rémy-la-Varenne et les chemins du bord de Loire. Avec entrain et humour les comédiens de la compagnie « Chanteurs d'oiseaux » ont emmené leurs compagnons de promenade d'un soir dans leur univers poétique et musical.

Cette animation était proposée en partenariat avec le Rezokili de la communauté de Communes. A noter que ce même partenariat a permis d'organiser un atelier Kamishibai parents-enfants, le 10 mai dernier à la bibliothèque de Brissac-Quincé et qui a réuni 12 personnes dont 7 enfants.

### BIBLIOTHÈQUES OUVERTURES CET ÉTÉ

#### Brissac-Quincé

ouverte jusqu'au 22 juillet  
et à compter du 13 août  
Lundi : 16h-18h  
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h  
Samedi : 10h-12h  
Fermée du 24 juillet au  
12 août pour des travaux  
d'aménagement.

#### Saint-Rémy-la Varenne

Du 11 juillet au 30 août :  
ouverte uniquement les  
dimanches, de 10h30 à 12h.

#### Vauchrétien

Du 13 juillet au 05 septembre  
ouverte uniquement les  
dimanches : 16 juillet /  
23 juillet / 20 août / 27 août  
3 septembre de 10h à 12h30

## CONCERT DES CORDES DE LOIRE AU PRIEURÉ DE ST-REMY LA VARENNE

Le Festival des Cordes de Loire s'attache à réunir chaque été depuis six ans un plateau artistique de premier rang au cœur des écrans patrimoniaux des territoires angevins. Pour cette septième édition, le Festival des



Cordes de Loire se tiendra du 22 au 30 juillet 2023 et accueillera 7 artistes de renommée internationale. L'un des concerts sera donné au Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne le mercredi 26 juillet à 20h.

Les artistes qui seront présents : Rachel Sintzel et Samuel Hirsch : violon, Jean-Baptiste Souchon et Julia Macarez : alto, Irène Jolys et Charbel Charbel : violoncelle. Direction artistique : Irène Jolys. Au programme Mozart : quatuor "Dissonances" K. 465, Mendelssohn : quatuor n°2 op. 13. Payant, gratuit -12 ans. Réservation, site internet : <https://www.cordesdeloire.com>  
Courriel : [cordesdeloire@gmail.com](mailto:cordesdeloire@gmail.com) - Tel : 06 22 16 13 72

## LA PARENTHÈSE AMBULANTE BIENTÔT SUR LES ROUTES

La parenthèse va aussi devenir ambulante grâce à l'acquisition d'un bibliobus qui devrait arriver, en fin d'année 2023. Ce nouvel outil va permettre de développer de nouveaux projets et de rapprocher les utilisateurs des fonds des bibliothèques. Dans un premier temps, une desserte sera mise en place auprès des classes des communes qui ne disposent pas de bibliothèques pour permettre aux enfants d'emprunter régulièrement. Dans un second temps, des permanences tout public seront mises en place. A terme, la présence du bibliobus se déclinera aussi lors d'événements... A noter que, pour ce projet, la commune doit bénéficier d'une subvention de la DRAC d'un montant de 71 618€.



## LE PRESBYTÈRE DE CHARCÉ DÉVOILÉ AUX COLLÉGIENS

« Une Classe, un Chantier et des Métiers » : voici le thème de la visite des collégiens, le 13 juin dernier au presbytère de Charcé. Ce sont les classes de 4<sup>e</sup> du collège de l'Aubance qui ont bénéficié de cette découverte à la fois culturelle et patrimoniale. Le projet « Une classe, un chantier », invite les élèves à s'approprier le patrimoine et son territoire, son histoire et ses métiers, et à pratiquer une activité culturelle dans ces sites patrimoniaux.

Les élèves, sous la conduite de leurs enseignants et avec les professionnels des patrimoines, ont ainsi pu découvrir l'important chantier de restauration du presbytère de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, protégé au titre des Monuments Historiques. Lors de cette visite, ils ont aussi mené des ateliers en lien avec les techniques de la restauration et découvert les nombreux métiers de la restauration du patrimoine : couvreur, tailleur de pierre, charpentier...

L'occasion de créer peut-être des vocations, mais surtout de découvrir et mieux connaître un patrimoine local et sa richesse.



Une belle découverte pour les collégiens.

## L'HARMONIE PANNETIER SÉDUIT LE PUBLIC

Samedi 6 mai, l'Harmonie Pannetier a retrouvé avec plaisir son fidèle public, à l'occasion de son concert de printemps, devant une assemblée de 250 personnes. Le groupe de musiciens brissacois, répétant toutes les semaines à Charcé-Saint-Ellier, s'est pour la première fois, tourné vers la salle de sport Val'Aubance, à Vauchrézien, suffisamment grande pour l'accueillir. Avec l'aide précieuse de la communauté de communes, le lieu a été transformé en salle de concert éphémère. Les sportifs ont laissé la place aux quelques 70 musiciens, tous amateurs, brillamment dirigés par leur directeur musical Benjamin Godicheau. Un bénévole passionné, qui ne compte ni ses heures de travail, ni ses heures de sommeil.

Lors de cette soirée, les spectateurs ont pu se laisser transporter au travers de pièces de répertoires variés : de la musique romantique de Wagner, à la musique de film d'Ennio Morricone, en passant par les rythmes endiablés d'El Camino Real d'Alfred Reed. Ils ont également profité du talent d'un invité de marque : Hans Loirs, percussionniste à l'Orchestre



Les musiciens lors du concert du 6 mai.

National des Pays de la Loire et compositeur. Le public l'a découvert au début du concert grâce à la pièce qu'il a écrite pour l'Harmonie, et spécialement pour son chef Benjamin, intitulée " Prelude for Benjamin ", puis il a eu le plaisir de le retrouver, en soliste, dans un concerto pour vibraphone. Conquis, le public a ovationné l'Harmonie Pannetier et a rappelé les musiciens pour prolonger la soirée.

## PROJET DE FIL ARTISTIQUE AVEC LA CCLLA

Le projet de Fil Artistique suivi par la commission Culture de la commune et celle de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance prévoit d'installer des œuvres monumentales pérennes dans des espaces naturels. L'idée est d'offrir une nouvelle approche de la diversité paysagère de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance mais aussi de capter les flux de la Loire à vélo vers la boucle Anjou, Vignoble et Villages et renforcer l'attrait touristique du territoire.

L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire de la CCLLA entre 2023 et 2026 avec 10 œuvres pérennes monumentales et 9 réalisations artistiques d'étudiants angevins. Pour Brissac Loire Aubance, l'œuvre sera installée dans la commune de Saint-Rémy-la-Varenne. Une réunion publique a été organisée à la Mairie déléguée afin de présenter le projet et de proposer aux habitants et associations du territoire de participer au choix de l'artiste qui interviendra sur notre secteur. La sélection de l'artiste est en cours et son nom devrait être connu cet automne. L'objectif est d'installer l'œuvre avant l'été 2024.



Le premier projet, celui de l'atelier Lucie Lom installé fin juin à la Possonnière.

RETOUR EN IMAGES SUR LA  
**Fête de la musique**  
À VAUHRÉTIEN  
LE 17 JUIN

